



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de la ville

Question au Gouvernement n° 3247

Texte de la question

POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à Mme Annaïg Le Meur.

Mme Annaïg Le Meur. Madame la ministre déléguée chargée de la ville, je commencerai mon propos en vous félicitant au nom de notre groupe pour votre nomination. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Éluë de Trappes, vous connaissez à la fois les difficultés et le potentiel des quartiers prioritaires.

Vous le savez, la crise de la covid-19 a sans doute été plus dure, plus difficile pour les habitants des quartiers relevant de la politique de la ville. Ce sont nos deuxième et troisième lignes, mises en avant par le Président de la République, ces employés pour lesquels le télétravail est un mirage et qui ont pourtant permis au pays de tenir. Ce sont ces familles monoparentales, dont les horaires de travail sont souvent variables, qui ont eu des difficultés à faire l'école à distance ou à animer des activités dans leur foyer. Ce sont ces enfants, pour qui étudier, se concentrer et apprendre a été plus difficile qu'ailleurs, confinés qu'ils ont été pendant deux mois dans un appartement de taille réduite. Ce sont ces jeunes, qui n'ont eu ni jardin ni parc où échapper ne serait-ce qu'une heure au sentiment d'enfermement créé par la crise sanitaire. Ce sont ces salariés et apprentis qui, dans des communes où le taux de chômage est 15 points au-dessus de la moyenne nationale, ont perdu leur CDD ou leur contrat d'apprentissage.

La crise de la covid-19 nous montre que chaque avancée est fragile et que la situation des plus précaires peut basculer d'un moment à un autre. Ils méritent notre solidarité pleine et entière. Nous ne devons laisser personne sur le bord de la route. Lors de son discours de Tourcoing, le Président de la République avait trouvé les mots justes. Il avait défini une feuille de route, porteuse d'espoir : garantir l'effectivité des droits et donner à chacun les armes pour s'émanciper.

M. Fabien Di Filippo. Il a menti !

Mme Annaïg Le Meur. Ces objectifs ont été fragilisés par la crise sanitaire et sociale.

Aussi, madame la ministre déléguée, pouvez-vous nous détailler la politique que le Gouvernement compte mener, à court et long terme, afin de garantir l'effectivité du droit à l'éducation, au sport, à la culture et à l'emploi dans les quartiers relevant de la politique de la ville ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée.

M. Pierre Cordier. Décidément, tout le monde peut devenir ministre !

Mme Nadia Hai, ministre déléguée . Je tiens sincèrement à vous remercier, madame Le Meur, d'avoir rappelé la détresse dans laquelle le confinement a plongé les familles vivant dans les quartiers relevant de la politique de la ville.

M. Fabien Di Filippo. La détresse sous ce quinquennat !

Mme Nadia Hai, ministre déléguée . Vous avez raison, nous avons deux priorités à l'issue de cette période :...

M. Fabien Di Filippo. Être réélus !

Mme Nadia Hai, ministre déléguéel'éducation et l'emploi. Je peux vous assurer que, face à ces enjeux, le Gouvernement, l'État joueront pleinement leur rôle. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Ils le feront d'abord pour assurer la continuité pédagogique, au travers d'un plan interministériel mobilisant 110 millions d'euros au profit de 1,3 million de jeunes.

M. Fabien Di Filippo. C'est mieux quand elle lit ! Heureusement que tout est écrit sur sa fiche !

Mme Nadia Hai, ministre déléguée . Ce plan, qui comprend les dispositifs « Quartiers d'été » et « Colos apprenantes », vise à accompagner les enfants dans la découverte et l'apprentissage, à la fois au sein de leur quartier et au travers de séjours partout en France. J'ai pu constater, au cours de mes déplacements à Hérouville-Saint-Clair, Clichy-sous-Bois ou Montfermeil, l'énergie et la dynamique déployées. C'est cela que je veux soutenir.

Vous avez évoqué ensuite la question de l'emploi. Le défi à relever est immense dans des territoires déjà fragilisés dans ce domaine. C'est pourquoi je mettrai en œuvre à la rentrée un programme ambitieux, sur le modèle des cités éducatives. L'enjeu est de faire travailler tous les acteurs ensemble, afin d'identifier et de proposer des solutions d'emploi.

Aucun de ces dispositifs ne pourrait être effectif ni efficace sans la concertation et la participation des élus locaux, des acteurs éducatifs, associatifs et économiques. Ils sont nos partenaires, parce que réussir ensemble, c'est faire ensemble, selon une formule chère à mon collègue Julien Denormandie,...

M. Fabien Di Filippo. Champion des formules creuses !

Mme Nadia Hai, ministre déléguéeque je reprends volontiers à mon compte.

Je salue donc leur engagement, tout comme je tiens à vous remercier, madame la députée, pour votre implication. Je remercie également les très nombreux parlementaires qui s'investissent sur ce sujet. Vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination à poursuivre notre action. Notre devoir est de ne laisser personne au bord du chemin. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Annaïg Le Meur](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3247

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 juillet 2020](#)